

Vous souhaitez...

Boostez vos pratiques pédagogiques !

Repérer les axes d'amélioration des modalités pédagogiques de votre offre de formation en lien avec votre stratégie et votre développement économique

Construire des outils et un plan d'action partagé par les acteurs de votre structure (direction, salariés, représentants des salariés)

Accompagner la mise en œuvre des actions en vous rendant autonome, en vous permettant l'appropriation des outils mis à votre disposition



Le CAFOC vous conseille et vous accompagne.



Modalités

PRESTATIONS

L'appui-conseil s'effectue dans le cadre d'une prestation individualisée, sollicitée par l'organisme de formation.

CONDITIONS DE RÉALISATION

2 niveaux de prestation sont cumulables :

- un accompagnement court de 2 jours d'intervention (la prestation d'appui-conseil)
- un accompagnement approfondi et complémentaire modulable de 2 à plusieurs jours sur des thématiques précises, identifiées avec l'organisme de formation.

Quels résultats ?

Selon vos problématiques, vous pouvez vous faire accompagner pour co-construire et mettre en œuvre un plan d'amélioration portant sur :

- Le développement de l'AFEST en tant que modalité pédagogique
- Le développement de la ludo-pédagogie
- L'utilisation de la facilitation graphique
- L'ajustement des pratiques pédagogiques aux exigences d'une certification qualité
- Une mutualisation des ressources pédagogiques
- Le déploiement ou la consolidation d'une démarche de veille sur l'innovation pédagogique et les outils TICE
- Etc.

Une prestation en 4 phases

Phase 1 - Pré-diagnostic

Le conseiller OPCALIA/AKTO découvre votre organisme et son environnement. Il cadre votre problématique et identifie les objectifs de l'accompagnement.

Phase 2 – Construction du plan d'actions

Le consultant CAFOC complète et affine l'état des lieux des enjeux et pratiques pédagogiques dans votre organisme.

Nous co-construisons ensemble un plan d'actions stratégique et opérationnel.

Phase 3 – Accompagnement à la mise en œuvre

Le consultant vous accompagne dans la mise en œuvre du plan d'actions et à la prise en main des outils dédiés.

Phase 4 - Suivi du plan d'actions

Le consultant effectue un bilan avec vous pour évaluer les actions mises en œuvre (3 à 6 mois après la validation du plan d'actions).

À l'issue de la prestation : AKTO évalue la prestation et le prestataire.

Moyens humains et techniques

Le consultant est un expert de l'ingénierie pédagogique et de formation. Il réalise votre accompagnement en utilisant l'art de faire émerger les solutions à partir du potentiel des bénéficiaires, en développant la capacité d'auto-analyse et en favorisant l'intégration à la fois des moyens, de la méthode employée et des ressources mobilisés.

Des ressources en ligne viennent compléter la panoplie des outils pour aller plus loin.

Contact

Marta FORGEARD – Assistante administrative
 Elisabeth BATS – Conseillère en formation continue
cafoc@ac-bordeaux.fr